



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/AC.105/C.1/L.209*

17 février 1997

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
Sous-Comité scientifique et technique
Trente-quatrième session
Vienne, 17-28 février 1997
Points 5 et 16 a) de l'ordre du jour

UNISPACE III

Document de travail soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au nom de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse**

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

** Les États membres de l'ASE suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse, ont préparé le document ci-joint pour faire avancer l'approbation de l'éventuelle conférence UNISPACE III. Le Canada a également participé à la préparation de ce document.

TROISIÈME CONFÉRENCE UNISPACE (UNISPACE III)

Introduction

Les chapitres du présent document visent à aider le Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS dans son action de planification prévue lors de sa prochaine session pendant laquelle il se penchera notamment sur l'approbation de l'ordre du jour de la session extraordinaire du COPUOS - UNISPACE III.

Nous nous proposons de présenter l'éventail de points de vue portant sur certains aspects de l'organisation de la session extraordinaire pour traiter et examiner avec une certaine autonomie les nombreuses questions d'organisation de ce type de manifestation avant d'examiner en détail un projet d'ordre du jour. On attend de ces informations supplémentaires détaillées du Bureau des Affaires spatiales en matière de planification, notamment sur le lieu de la Conférence et la méthode proposée pour le calcul des bases financières de la préparation et du déroulement de la session extraordinaire.

Nous espérons que cette formule permettra d'avancer assez rapidement à la réunion de février sans qu'il soit nécessaire de passer en revue de nombreux documents antérieurs ; en d'autres termes, il faudra, lors de cette réunion, regarder de l'avant à la lumière de l'expérience acquise au travers des activités antérieures et en partageant un même point de vue sur les objectifs que l'on peut viser, en coopération avec le reste de la communauté mondiale de l'espace.

Contenu du document d'introduction

- Historique (de l'accord sur la tenue d'une session extraordinaire du COPUOS)
- Objectifs de la tenue d'une troisième Conférence UNISPACE
- Portée de la manifestation
- Déclaration relative aux retombées des activités spatiales
- Structure d'UNISPACE III
- Thèmes
- Autres composantes scientifiques, techniques et industrielles d'UNISPACE III

Historique

Lors de sa trente-neuvième session, tenue en juin 1996, le Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu d'organiser une session extraordinaire ouverte à tous les États membres. Intitulée UNISPACE III, elle se tiendra à Vienne en 1999, à moins que le Comité ne décide qu'il serait plus opportun de l'envisager en l'an 2000. Le Comité est également convenu de faire office de Comité préparatoire d'UNISPACE III et que le Sous-Comité scientifique et technique lui servirait de Comité consultatif. Le Bureau des Affaires spatiales assurera le Secrétariat exécutif. Avec cette manifestation, les États membres, les organisations internationales et l'industrie, dans l'exposition concomitante, pourront participer à une manifestation contribuant aux préparatifs d'ensemble du nouveau millénaire et montreront la voie des applications des techniques spatiales attendues au cours des dix ou vingt prochaines années.

En s'appuyant sur les travaux antérieurs, le Sous-Comité scientifique et technique (Comité consultatif) est prié de préparer en février 1997 un ordre du jour précis pour UNISPACE III et des recommandations sur son organisation et sur les dates. Le Comité consultatif est en outre prié d'établir un calendrier des manifestations comprenant l'exposition commerciale, les ateliers, les sessions d'affichage et autres activités connexes. Il lui est également demandé de rédiger un projet sur la forme que devrait prendre la participation des organisations internationales, régionales et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le cadre de la préparation de la Conférence. La planification d'UNISPACE III a pour objet d'offrir une occasion à toutes ces organisations de participer aussi bien à la préparation qu'à la manifestation proprement dite. Le Sous-Comité scientifique et technique fera un rapport détaillé à ce sujet à la réunion du Comité prévue en juin 1997.

Afin d'aider le Comité consultatif, le Secrétariat exécutif fournira des informations détaillées sur le lieu ainsi que d'autres informations sur UNISPACE III comme les bases financières de la manifestation (planification et déroulement).

Objectifs de la tenue d'une troisième Conférence UNISPACE III

UNISPACE III a pour objectif directeur de démontrer quelles solutions existent, à l'échelon mondial, pour la société, et de continuer à favoriser une collaboration aussi large et ambitieuse que possible dans le domaine des activités spatiales et de leurs applications. Ce type de coopération, que ce soit dans le domaine scientifique ou dans les activités purement commerciales, aide à promouvoir l'entente entre les nations. La Conférence devra porter en particulier sur les contributions propres à résoudre les problèmes de la société moderne au niveau mondial et sur les occasions offertes à tous les pays de participer à la conduite des activités spatiales pacifiques.

Les objectifs suivants peuvent être déduits de ce qui précède :

- Démontrer l'utilité des programmes spatiaux
- Préciser les retombées justifiant l'investissement dans le spatial
- Expliquer et démontrer le potentiel des applications spatiales
- Étudier et améliorer la coopération internationale en cours
- Présenter les applications industrielles et commerciales ainsi que l'utilisation de l'espace
- Passer en revue les activités spatiales actuelles des Nations Unies
- Renforcer le programme des Nations Unies pour les applications spatiales

Les débats portant sur ces objectifs généraux et sur les objectifs particuliers visés par l'organisation d'UNISPACE III devront déboucher sur l'approbation d'un texte (rapport lié à une résolution sans caractère contraignant) visant la préparation d'un ordre du jour détaillé.

Portée de la manifestation

Le présent chapitre propose un survol et indique l'importance de cette manifestation pour l'étude de ses principaux sujets que l'on peut envisager pour UNISPACE III. La session extraordinaire devra porter plus particulièrement sur les problèmes mondiaux de la société moderne, par exemple ceux qui peuvent influencer sur l'environnement à l'échelle planétaire et démontrer comment la société de l'information peut tirer parti de l'utilisation de la technologie spatiale et aider à son tour à apporter des solutions mondiales et permettre l'accès à un large éventail de sources d'information.

Il est important que la session extraordinaire ne fasse pas double emploi avec les travaux déjà faits dans d'autres enceintes comme le CEOS, le COSPAR et l'IAF. Il faudrait inviter ces entités à participer à la session extraordinaire au niveau approprié et leur offrir l'occasion de contribuer aux autres composantes scientifiques et techniques d'UNISPACE III qui pourraient comporter des ateliers ou des séminaires. Il est également important que tous les États membres des Nations Unies soient associés à cette manifestation.

Déclaration relative aux retombées des activités spatiales

La manifestation UNISPACE III prévue peut également prendre en compte la Déclaration relative aux retombées de l'espace désormais approuvée (Coopération internationale en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement). La Déclaration considère que la coopération internationale doit permettre une répartition efficace des ressources et viser les objectifs suivants :

- Promouvoir le développement de la recherche et de la technologie spatiales et de leurs applications;
- Favoriser le développement de capacités spatiales utiles et appropriées dans les États intéressés;
- Faciliter l'échange de compétences et de technologies entre États sur des bases mutuellement

acceptables.

De même, les agences nationales et internationales, les instituts de recherche, les organismes d'aide au développement, les pays en développement comme les pays développés doivent pouvoir examiner le bon usage des applications spatiales et le potentiel de la coopération internationale dans la poursuite de leurs objectifs de développement.

En outre, les États sont encouragés à contribuer aux initiatives prises dans le domaine de la coopération internationale en fonction de leurs capacités spatiales et de leur participation à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.

Structure d'UNISPACE III

En ce qui concerne le déroulement d'UNISPACE III, il est envisagé que deux comités travaillent en parallèle. Pour la mise au point de l'ordre du jour détaillé, on se propose dans un premier temps d'envisager et d'approuver une structure permettant que soient atteints les différents objectifs de la session compte tenu des activités en cours.

UNISPACE III portera pour l'essentiel sur les problèmes de la société moderne pouvant être traités par des solutions spatiales. Le premier comité pourrait aborder les chapitres suivants :

- Environnement (notamment CNUED mais aussi activités régionales, gestion des ressources et de catastrophes, etc.);
- Société de l'information (services fixe et mobile, télémédecine, télé-enseignement, etc.);
- Mobilité (navigation par satellite, etc.);

et le deuxième les chapitres suivants :

- Science et enseignement (Station spatiale internationale (ISS), recherche dans le domaine extra-terrestre, enseignement et formation);
- Technologies spatiales génériques et habilitantes (robotique, petits satellites et micro-satellites, retombées, normes);
- Problèmes mondiaux et environnement spatial (débris spatiaux, objets proches de la Terre (NEO), droit de l'espace).

Thèmes

Les thèmes suivants seront examinés dans les deux comités ; ils se référeront aux chapitres mentionnés ci-dessus.

1. Recherche scientifique

La recherche scientifique peut servir à réduire les disparités entre pays développés et pays en développement avec les activités et moyens suivants :

- Echanges et réseautage entre chercheurs;
- Formation par la participation à des projets de recherche communs;
- Utilisation des projets de recherche scientifique pour diffuser l'information technique;
- Assistance à la diffusion des résultats des projets scientifiques.

Domaines de recherche scientifique à examiner :

- Astronomie;
- Système solaire;
- Géophysique;
- Physique et sciences de la vie dans l'espace;
- Recherche atmosphérique.

2. Télécommunications

Les radiocommunications constituent la principale application de l'espace et celle qui présente le plus grand potentiel. Elles comportent des enjeux économiques, politiques, culturels et stratégiques considérables qui méritent qu'on s'y intéresse, notamment dans les domaines suivants :

- Développement des applications de systèmes de localisation contribuant à la protection de l'environnement, à la prévention des catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets;
- Services de recherche et sauvetage par satellite;
- Systèmes de navigation;
- Utilisation de constellations de satellites pour l'accès aux services téléphoniques dans les régions isolées;
- Utilisation des satellites géostationnaires dans l'enseignement;
- Systèmes de télécommunications bande large/multimédia et leurs applications.

3. Observation de la Terre

Les pays développés comme les pays en développement tirent déjà profit des nombreuses possibilités offertes par l'observation de la Terre, des prévisions météorologiques à la surveillance de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Ces applications jouent un rôle clé dans la recherche d'un développement durable. Les questions à traiter incluront :

- Surveillance de l'environnement et des changements planétaires;
- Suivi et prévision des catastrophes naturelles;
- Gestion des ressources naturelles;
- Météorologie et effets à court et à long terme dans l'atmosphère;
- Accès aux données.

4. Technologie spatiale

L'accès à l'espace et l'utilisation des applications spatiales demandent d'importants moyens technologiques. Pour la mise en place de ces moyens dans les pays en développement, il faut examiner les possibilités offertes dans les domaines suivants :

- Retombées technologiques;
- Petits satellites et micro-satellites;
- Robotique;
- Applications spatiales novatrices.

5. Formation et bourses

Les programmes de formation et les bourses jouent un rôle crucial dans le développement des activités spatiales du monde entier. Compte tenu de cela, on pourrait examiner les questions suivantes :

- Utilisation de microsatsellites pour la formation;
- Téléenseignement;

- Télémédecine;
- Programmes de formation autosuffisants (formation des maîtres);
- Conception des programmes de formation.

Pour un projet d'ordre du jour s'inspirant de la "Structure d'UNISPACE III" et des "Thèmes", se reporter à l'annexe.

Autres composantes scientifiques, techniques et industrielles d'UNISPACE III

Pour que soient abordés le maximum de thèmes pertinents, UNISPACE III inclura d'autres composantes scientifiques, techniques et industrielles sous diverses formes :

Présentation d'affiches : Plusieurs sessions d'affichage seront proposées dans les halls d'exposition ; elles seront ouvertes aux participants et observateurs pendant toute la durée d'UNISPACE III. Les affiches et communications mettront en vedette les résultats des projets spatiaux en cours dans les domaines scientifique et technique; elles seront présentées par les agences spatiales, les organismes scientifiques internationaux et autres entités intéressées.

Exposition : Une exposition sera organisée à l'intention des industriels et autres parties intéressées.

Conférences publiques du soir : Ces conférences seront données le soir par d'éminents spécialistes de diverses disciplines scientifiques en rapport avec l'espace et autres personnalités éminentes, sur des sujets d'intérêt général pour les participants et le grand public ;

Ateliers et séminaires : Ces activités peuvent être organisées dans le cadre d'UNISPACE III par les agences spécialisées intéressées du système des Nations Unies et autres organisations internationales sur des sujets liés aux objectifs de la manifestation, entrant dans la structure approuvée et dans le cadre de leurs compétences et de leur mandat. Par exemple :

Environnement (et télédétection)	-	CEOS, FAO, PNUE, OMM
Société de l'information et mobilité (télécommunications)	-	UIT, OACI, OMI
Science et enseignement (y compris l'astronomie)	-	COSPAR, IAF, UNESCO, UAI
Technologies spatiales génériques et habilitantes	-	
Problèmes mondiaux et environnement spatial	-	IADB

Les organisations compétentes dont la liste présentée ici n'est pas exhaustive pourraient être invitées à faire le nécessaire, pendant les prochaines sessions, pour veiller à ce que leur contribution aide à faire d'UNISPACE III une manifestation aussi variée que possible.

Conformément à la structure d'UNISPACE III, l'organisation, le déroulement et les comptes-rendus utiliseront Internet au mieux de leurs besoins. Le réseautage des Nations Unies et des différents sites internationaux contribueront à la planification et à la préparation d'UNISPACE III et fourniront la possibilité de démontrer les nombreux autres moyens permettant d'atteindre, partout dans le monde, les objectifs assignés à la conférence.

Annexe

Esquisse d'ordre du jour d'UNISPACE III

I. La technologie spatiale au service de la société moderne mondiale

A. Environnement

1. Surveillance de l'environnement et changement planétaire (CNUED)
2. Suivi et prévision des catastrophes naturelles (IDNDR)
3. Gestion des ressources naturelles
4. Météorologie, y compris effets à court et à long terme dans l'atmosphère
5. Services de recherche et sauvetage par satellite
6. Développement des applications de systèmes de localisation contribuant à la protection de l'environnement, à la prévention des catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets

B. Société de l'information

1. Téléenseignement
2. Télémédecine
3. Utilisation de constellations de satellites pour l'accès aux services téléphoniques dans les régions isolées
4. Systèmes de télécommunications bande large/multimédia et leurs applications

C. Mobilité

Systèmes de navigation par satellite pour la gestion du trafic aérien, maritime, routier, ferroviaire

II. Nouvelles frontières de la science spatiale et retombées technologiques au niveau mondial

A. Science et enseignement

1. Formation par la participation à des projets de recherche communs
2. Echanges et réseautage entre chercheurs
3. Utilisation de projets de recherche scientifique pour diffuser l'information technique
4. Utilisation de microsattelites scientifiques pour la formation
5. Programmes de formation pour enseignants
6. Conception de programmes de formation

B. Technologies spatiales génériques et habilitantes

1. Robotique
2. Petits satellites et microsattelites
3. Normes techniques
4. Retombées technologiques

C. Technologies spatiales génériques et habilitantes

1. Débris spatiaux
2. Objets proches de la Terre
3. Évolution du droit de l'espace